

Un indicateur du marché du travail utile



par René Morissette

Date de diffusion : le 24 mars 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un indicateur du marché du travail utile

par René Morissette

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202100300001-fra>

Souvent, les analystes utilisent les taux de chômage et d'activité comme indicateurs clés du dynamisme, ou du manque de dynamisme, du marché du travail, alors que certains analystes souhaitent connaître le pourcentage d'emplois qui sont temporaires ou à temps partiel, ou le pourcentage de travailleurs autonomes. Un indicateur du marché du travail résume l'influence de ces cinq facteurs, à savoir le pourcentage de la population ayant un emploi rémunéré à temps plein et permanent¹.

Le pourcentage de la population ayant un emploi rémunéré permanent à temps plein est obtenu en multipliant les cinq composantes suivantes : 1) le pourcentage d'employés à temps plein qui ont un emploi permanent; 2) le pourcentage d'employés ayant un emploi à temps plein; 3) le pourcentage des travailleurs qui sont des employés; 4) le pourcentage des personnes actives sur le marché du travail qui ont un emploi; 5) le pourcentage de la population qui est active sur le marché du travail.

La première composante tient compte des emplois précaires (c.-à-d. qui ne sont pas permanents) parmi les emplois rémunérés à temps plein. La deuxième composante mesure la proportion des emplois à temps partiel parmi les emplois rémunérés. La troisième composante équivaut à 1 moins le taux de travail autonome. La quatrième composante équivaut à 1 moins le taux de chômage, et la cinquième composante représente le taux d'activité.

L'indicateur ainsi obtenu permet aux analystes de répondre à la question suivante : Dans quelle mesure les variations au fil du temps dans le pourcentage de la population ayant un emploi rémunéré permanent à temps plein sont-elles attribuables à chacune des cinq composantes susmentionnées ? Par exemple, dans quelle mesure une diminution de ce pourcentage est-elle le résultat 1) d'un nombre inférieur d'emplois rémunérés à temps plein qui sont permanents, 2) d'un nombre inférieur d'emplois rémunérés qui sont à temps plein, 3) d'un nombre inférieur d'emplois qui sont rémunérés, 4) d'un taux de chômage plus élevé, 5) d'un taux d'activité moins élevé ?

Pour illustrer l'utilité de cet indicateur, le tableau 1 fournit la réponse à cette question pour deux groupes de personnes : les hommes de 15 à 24 ans ayant fait des études secondaires (jeunes hommes titulaires d'un diplôme d'études secondaires) et les hommes de 55 à 64 ans ayant fait des études secondaires (hommes plus âgés titulaires d'un diplôme d'études secondaires).

La première colonne du tableau 1 montre que le pourcentage des jeunes hommes titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui ont un emploi rémunéré permanent à temps plein a baissé, passant de 57,7 % en 1998-1999 à 47,1 % en 2018-2019, ce qui représente une diminution de 18,4 % (c.-à-d. -10,6 points de pourcentage divisés par 57,7 %).

1. Selon ce que l'auteur sait, cet indicateur n'a pas été utilisé jusqu'à maintenant dans les analyses du marché du travail au Canada.

La partie inférieure du tableau 1 montre que les baisses de la proportion des emplois rémunérés à temps plein qui sont permanents, de la proportion des emplois rémunérés qui sont à temps plein et du taux d'activité représentent chacune environ le tiers de cette diminution de 18,4 %. Les variations du taux de chômage des jeunes hommes titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou du degré auquel ils sont des travailleurs autonomes étaient relativement faibles. C'est pourquoi ces variations n'ont pratiquement eu aucune incidence sur la baisse observée².

Tandis qu'un nombre proportionnellement inférieur de jeunes hommes titulaires d'un diplôme d'études secondaires avaient un emploi rémunéré permanent à temps plein en 2018-2019 par rapport à 1998-1999, le contraire est observé dans le cas des hommes plus âgés titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Pendant cette période, le pourcentage des hommes plus âgés titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui avaient un emploi rémunéré permanent à temps plein a augmenté, passant de 32,6 % à 44,1 %. Cela représente une hausse de 35,3 % (c.-à-d. 11,5 points de pourcentage divisés par 32,6 %). Deux facteurs représentent chacun environ la moitié de cette hausse de 35,3 %, soit la proportion croissante des hommes plus âgés titulaires d'un diplôme d'études secondaires qui sont des travailleurs rémunérés (c.-à-d. une baisse de leur taux de travail autonome) et leur taux d'activité à la hausse.

En résumé, le pourcentage de la population ayant un emploi rémunéré permanent à temps plein fournit des renseignements utiles qui synthétisent le rôle que jouent les variations touchant les caractéristiques de l'emploi, les taux de chômage et les taux d'activité. Il peut servir à mettre en lumière les variations touchant les caractéristiques de l'emploi au fil du temps ou parmi des groupes de personnes³.

-
2. Voici comment nous pouvons décomposer le tout. Tout d'abord, pour chaque période, il faut calculer l'indicateur (c.-à-d. le pourcentage de la population ayant un emploi rémunéré permanent à temps plein), ainsi que les cinq composantes susmentionnées. Ensuite, il faut calculer la valeur logarithmique de l'indicateur, ainsi que celle des cinq composantes. Enfin, il faut calculer la différence première de ces valeurs logarithmiques au fil du temps.
 3. Pour obtenir une analyse des variations touchant les caractéristiques de l'emploi au fil du temps, voir Morissette, R. 2020. « L'évolution de la situation de l'emploi, 1981 à 2019 », *Aperçus économiques*, produit no 11-626-X au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 1
Variations de la proportion de la population ayant un emploi rémunéré permanent à temps plein, de 1998-1999 à 2018-2019, hommes de 15 à 24 ans et de 55 à 64 ans ayant fait des études secondaires

	Hommes de 15 à 24 ans ayant fait des études secondaires	Hommes de 55 à 64 ans ayant fait des études secondaires
	pourcentage	
Pourcentage de la population ayant un emploi rémunéré permanent à temps plein		
1998-1999	57,7	32,6
2018-2019	47,1	44,1
	points de pourcentage	
1. Variation	-10,6	11,5
	pourcentage	
2. Variation en tant que pourcentage du chiffre de 1998-1999	-18,4	35,3
Portion de 2 qui est le résultat des variations concernant :		
le pourcentage des emplois rémunérés à temps plein qui sont permanents	31,3	-5,9
le pourcentage des emplois rémunérés qui sont à temps plein	38,4	2,5
le pourcentage des emplois qui sont rémunérés	-2,6	51,9
le taux de chômage	-2,1	1,6
le taux d'activité	35,0	49,9
Total	100,0	100,0

Note : Les étudiants à temps partiel et à temps plein ont été exclus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (fichiers de mars et de septembre).

Auteur

René Morissette travaille au sein de la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques, Statistique Canada.